

274- Cpresse : Les podiums du championnat de France de-Planeur multi-épreuves radiocommandé (F3B), à Avanton (86), les 3 et 4 octobre 2020

Les 3 et 4 octobre derniers, sous l'égide de la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM), l'Aéroclub du Poitou organisait le championnat de France de Moto Planeur électrique radiocommandé (F5B) et de Planeur multi-épreuves radiocommandé (F3B) à Avanton (86). Malheureusement, seules les épreuves de F3B se sont tenues, les conditions météorologiques ayant poussé les organisateurs à annuler les épreuves de la catégorie F5B. (Départements des gagnants : 33, 86, 91)

[Retrouvez les photos de ce championnat ici](#)

Les difficultés sanitaires liées à la crise Covid-19 qui touche encore notre pays ont lourdement impacté le monde du sport dans son ensemble. Néanmoins, l'aéromodélisme a bénéficié d'une mise en place de mesures permettant une reprise rapide de la pratique, dès la sortie du confinement national.

Dans la continuité du plan de relance élaboré par la Fédération Française d'AéroModélisme, les championnats de France d'aéromodélisme ont repris depuis août 2020, dans le respect des recommandations ministérielles sur la distanciation physique et les gestes barrières.

Ce championnat de France, organisé par l'Aéro-Club du Poitou, a débuté samedi 3 octobre, avec le traditionnel briefing du directeur du Championnat, Laurent Potin, ainsi que les consignes de vols, données par le Président du club, André Delaveau.

12 compétiteurs, dont 1 junior, étaient présents pour cette compétition, venant de plusieurs régions de France : Occitanie, Hauts-de-France, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

Malgré la météo incertaine, la compétition a débuté à 9h30 par l'épreuve de durée, suivie de l'épreuve de distance, puis de l'épreuve de vitesse, qui a complété la première manche.

La deuxième manche a débuté quant à elle par l'épreuve de vitesse, suivie de l'épreuve distance. La pluie abondante a néanmoins fait interrompre cette manche vers 13h. Si compétiteurs et organisateurs avaient l'espoir de voir le temps s'améliorer et les manches reprendre en début d'après-midi, la météo n'a pas laissé place à ce scénario. Ainsi, le directeur du championnat, en concertation avec Philippe Quoy, chef de piste, a décidé d'arrêter la compétition pour cette première journée aux alentours de 16h.

Le lendemain dimanche, la météo, plus clémente, a permis de reprendre les vols dès 9h, par l'épreuve de durée, suivie de plusieurs vols de distance.

La troisième manche a ainsi pu être effectuée dans sa totalité, clôturant ainsi ce Championnat de France F3B de planeur multi-épreuves radiocommandé.

Les podiums

Médaille d'or : Pinoteau Christian, licencié à l'Aéro-Club du Poitou (86)

Médaille d'argent : Potin Laurent, licencié à l'Aéroclub des Cigognes (91)

Médaille de bronze : Fraisse Jean-Michel, licencié à l'Aéro Modèle Club des Graves (33)

Le club organisateur

Le club de Poitiers (section Modélisme de l'Aéro-Club du Poitou) a été créé le 1er janvier 1976 et a connu toutes les disciplines de l'aéromodélisme, avec leurs évolutions : vol libre, indoor, puis vol circulaire, et enfin le vol radiocommandé. C'est l'un des clubs les plus importants de la région Nouvelle-Aquitaine par le nombre de ses licenciés. 72 pratiquants, dont 3 de moins de 18 ans, bénéficient d'un site de vol extérieur exceptionnel, sur la commune d'Avanton (86). Ce site est doté de deux pistes dont une bitumée de 120x10m sur un terrain de 6 hectares dépourvu d'obstacle et de relief. La pratique de l'indoor est aussi possible toute l'année, grâce au gymnase mis à la disposition du club. Le centre de formation du Club permet d'offrir à ses adhérents des cours de pilotage et la possibilité de construire

ses modèles dans un atelier entièrement équipé. Pour faire connaître l'aéromodélisme, outre les classiques journées interclubs et portes ouvertes, le club organise des demi-journées découvertes au sein des collèges de la région. Depuis ses origines, le club accueille régulièrement des rencontres en PRGM, Jet, FF2000, F3K, F3J, F3B, F5B et planeurs remorqués.

Présentation de la discipline

F3B Planeur multi-épreuves Radiocommandé

- **Modèle** : Les planeurs ont une surface alaire max. de 150 dm², une masse inférieure à 5 kg et leur charge alaire ne dépasse pas 75 g/dm². La montée se fait au treuil électrique. Les modèles courants ont une envergure d'environ 3 mètres et une masse de 2 à 4 kg selon l'épreuve.
- **Épreuves** : Trois types d'épreuves : La "Durée" consiste en un vol au plus près de 10 mn, à faire dans un temps de travail de 12 mn, avec atterrissage de précision au mètre près. La "Distance" consiste à réaliser le plus grand nombre de longueurs entre deux plans (bases) espacés de 150 m, en 4 minutes maximum et avec un temps de travail de 7 minutes. Enfin, la "Vitesse" consiste à faire le temps minimum sur 4 longueurs entre les bases, dans un temps de travail de 4 minutes.

Relations Presse

Aurélie Simondet - 06 73 15 43 07

[Phoebus Communication](#)

Site internet : www.ffam.asso.fr